

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre**Séance du 27 novembre 2025****DELIBERATION****Conventions et marchés publics d'un montant de plus de 8,5 millions d'euros à lancer en 2026**

Vu l'article 17-10° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Vu l'article 194 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre du 11 mars 2022 relative aux seuils au-delà desquels les contrats et marchés publics doivent être présentés pour approbation au conseil d'administration ;

Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve la signature, en 2026, de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'OPPIC et le lancement des marchés suivants :

- Marché de réaménagement des espaces muséographiques du parcours romain et de la création du parcours byzantin et des chrétiens en Orient ;
- Marché de nettoyage des locaux.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration